

A.B.I.L.
Société par actions simplifiée
Au capital de 130 000 euros
Siège social : 7 Boulevard de Herne
62110 HENIN BEAUMONT
402 526 230 RCS ARRAS

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : A.B.I.L.

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 402 526 230 RCS ARRAS

Représentée par :

La société V D B, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Lionel VAN DER BEKEN

(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

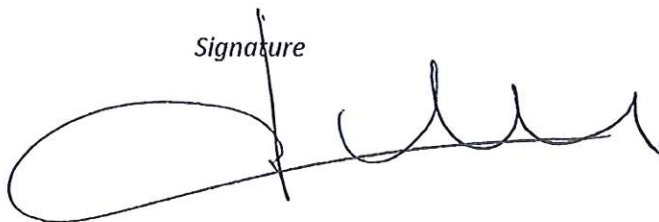
() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature



N° de Dossier : E00621

En Euro

3248

REVIDOUAI DOUAI ZAC DE L ERMITAGE 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI



A.B.I.L.

7 Boulevard de Herne
62110 HENIN BEAUMONT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
6200603	310170	57	EM	651
N° Siret		40252623000022		

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>A.B.I.L.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>7 Boulevard de Herne 62110 HENIN BEAUMONT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 0 2 5 2 6 2 3 0 0 0 2 2</u>			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	
(3) Part à plus d'1 an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.B.I.L.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 130 000)			DA	130 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	1 406 587	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-54 662	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 494 925	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	279 551	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	279 551	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	390 884	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	1 059 995	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	201 030	
	Dettes fiscales et sociales			DY	166 855	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	43 920	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 862 684		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 637 160		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 862 684	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A.B.I.L.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A.B.I.L.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

A.B.I.L.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 055		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	27 405		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	109 084		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		189 051		3 682
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	396 196		5 463
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	32 550		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	201 356		2 924
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	955 641		12 069
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		84 000		
	Autres titres immobilisés		88		
	Prêts et autres immobilisations financières		32 001		
		TOTAL	116 089		
TOTAL GENERAL			1 077 785		12 069

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 055	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			27 405	
		Inst. gal. agen. amé. cons			109 084	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				192 733	
		Inst. gal. agen. amé. divers			401 659	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			32 550	
		Mat. bureau, inform., mobilier			204 280	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			967 710	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				84 000	
	Autres titres immobilisés				88	
	Prêts & autres immob. financières				32 001	
		TOTAL			116 089	
TOTAL GENERAL					1 089 854	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

A.B.I.L.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 055			2 055
TOTAL	2 055			2 055
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	27 405			27 405
Inst. générales agen. aménag.	22 885			22 885
Inst. techniques matériel et outil. industriels	160 755	10 801		171 556
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	294 093	24 364		318 456
Matériel de transport	32 550			32 550
Mat. bureau et informatiq., mob.	121 257	16 830		138 086
Emballages récupérables divers				
TOTAL	658 944	51 994		710 938
TOTAL GENERAL	660 999	51 994		712 993

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amortis fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer
Primes de remboursement des obligations

A.B.I.L.
Société par actions simplifiée
Au capital de 130 000 euros
Siège social : 7 Boulevard de Herne
62110 HENIN BEAUMONT
402 526 230 RCS ARRAS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 06 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -54 661,87 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -54 661,87 euros

Au compte "autres réserves" : -54 661,87 euros

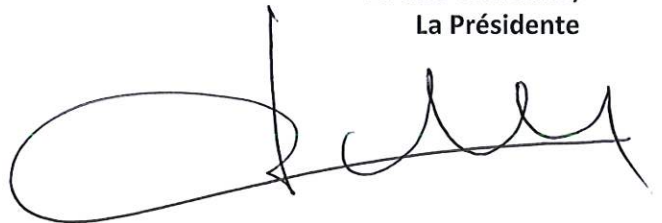
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 100 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Certifié conforme,
La Présidente

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by several loops and a final upward stroke.